



Société coopérative Bio26

Route de la Broye 34

1700 Fribourg-Freiburg

info@bio26.ch

www.bio26.ch

Société coopérative Bio26

Procès-verbal

2^{ème} assemblée générale

Date : 29 juin 2023

Heure : 19 h 30 à 20 h 40

Lieu : Salle de la paroisse Ste-Thérèse, Fribourg

Présents : Urs Gfeller (président)
Vincenzo Abate (vice-président)
Jérémy Delabays
Markus Koch (trésorier)
Stéphane Rumpf (secrétaire)
Kuno Werro
Jean-Marc Fries (procès-verbal)
Helene Zenhäusern (communication)
57 membres
divers sympathisants

Excusés : Guido Flammer
divers membres

1. Bienvenue et ouverture

Le président souhaite la bienvenue aux membres et sympathisants et remercie la paroisse Ste-Thérèse pour la mise à disposition de la salle à un tarif favorable. À l'aide de quelques photos, il fait une rétrospective des deux dernières années.

Il salue également les participants de langue allemande. Il informe que la séance est tenue en français, comme annoncé au préalable, mais que tous les documents sont également disponibles en allemand. Il est possible de poser des questions et prendre la parole en allemand, et la réponse sera également en allemand.

Il présente le programme de l'assemblée. Dans la partie statutaire, il s'agit principalement de boucler l'année 2022, mais il y aura aussi des informations sur les 6 premiers mois du magasin et du bistro. La soirée se termine par un apéritif dans les locaux de Bio26.

Le président ouvre la deuxième assemblée générale de la Société coopérative Bio26. Il informe que plusieurs personnes se sont excusées pour cette assemblée.

Le président constate que l'invitation avec l'ordre du jour a été envoyée conformément aux statuts et que l'assemblée peut valablement délibérer. Il désigne Stephan Nicolet et Anne Rotzetter comme scrutateurs et Jean-Marc Fries comme rédacteur du procès-verbal.

L'ordre du jour est approuvé sans remarques.

2. Procès-verbal de l'AG du 12 juin 2022

Le procès-verbal est disponible sur le site bio26.ch.

Décision : Le procès-verbal est approuvé.

3. Rapport de gestion 2022

Le rapport de gestion 2022 est disponible sur le site bio26.ch, en français et allemand.

Le président complète ce rapport avec quelques statistiques concernant les 6 premiers mois du magasin et du bistro, tels que chiffre d'affaires, nombre de clients, panier moyen, nombre de menus de midi etc. Il constate que Bio26 a déjà trouvé une situation très stable avec un revenu régulier, mais pas sur le niveau espéré. Le comité a donc rapidement du prendre des mesures parfois douloureuses, surtout au niveau du personnel, pour adapter les coûts au chiffre d'affaires.

Question : Le bistrot a-t-il plus de clients grâce à la terrasse ? Réponse : Pas pour le menu de midi, mais pour boire un café oui. La terrasse aide aussi pour la visibilité du magasin et du bistro.

Décision : Le rapport de gestion est approuvé.

4. Comptes annuels 2022

Les comptes annuels 2022 (bilan, compte de résultat, annexe) sont disponibles sur le site bio26.ch.

Jean-Marc Fries commente les comptes annuels 2022 et ajoute quelques informations. A ce jour, Bio26 compte 73 membres actifs et 335 membres ordinaires, pour un total de 1'502 parts sociales. La perte annuelle de CHF 53'351 est principalement liée à des coûts pour la mise en place du magasin et du bistro (charges de personnel, locaux, publicité etc.).

Remarque : Un membre suggère d'informer activement les clients sur les coûts élevés des paiements par carte et d'encourager l'utilisation de l'argent liquide.

Le rapport de révision a été établi par Fidustrust Revision SA et confirme que les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Il est disponible sur le site bio26.ch.

Décision : Les comptes annuels sont approuvés.

Jean-Marc Fries informe également sur le budget 2023 établi par le comité. Le budget prévoit une perte de CHF 43'230. Les marges devraient permettre de financer les charges de personnel, d'exploitation et financiers, mais pas encore les amortissements.

5. Décharge du comité

Décision : Décharge est donnée au comité pour l'exercice 2022.

Le président remercie les membres pour la confiance exprimée et remercie ses collègues du comité pour l'immense travail qu'ils ont fait pour mettre en place Bio26.

6. Élections

Élection de remplacement au comité

Deux membres du comité démissionnent lors de cette AG : Guido Flammer et Kuno Werro. Le président les remercie pour leur grand engagement en faveur de Bio26.

Une candidate et un candidat, qui font déjà parti de l'équipe de Bio26, mais n'étaient jusqu'à présent pas membres du comité, sont prêts à prendre leurs places.

Décision : Helene Zenhäusern (Fribourg) et Jean-Marc Fries (Fribourg) sont élus comme membres du comité pour la période en cours, jusqu'à l'AG 2026.

Élection de l'organe de révision

Décision : La société Fidustrust Revision SA (M. Gilles Python) est élu comme organe de révision pour l'exercice administratif 2023.

7. Proposition des membres

Selon les statuts, les membres ont eu l'occasion de faire des propositions, ce qui est mentionné sur l'ordre du jour. Aucune proposition n'est parvenue dans les délais.

8. Questions-réponses et divers

Le président mentionne quelques points sous divers :

- Devenir membre : Des nouveaux sociétaires sont toujours les bienvenues. Des formulaires de souscription sont disponibles sur le site ou au magasin.
- Épicerie alternatives : La fondation d'une association des épicerie alternatives du canton de Fribourg est agendée lors d'une assemblée constitutive le 6 juillet dans ce même local. Toute personne intéressée est invitée à participer.
- Soutien : Le meilleur soutien pour Bio26 est de fréquenter le magasin et le bistro ! Bio26 se réjouit d'avoir déjà une clientèle très fidèle. Le président appelle les membres à contribuer à élargir cette base en en parlant à leurs amis et à leur famille ou en les invitant au bistro.

- Bon de rabais : Bio26 n'est pas encore en mesure de payer des intérêts sur les parts sociales. Mais pour remercier tous les membres pour leur soutien, ils vont recevoir un bon pour un rabais de 10% au magasin lors d'un prochain achat chez Bio26.
- Pop-up-store : En ce moment il y a un Pop-up-store de Gun Joerg-Storgards avec des magnifiques tapis faits à la main à Fribourg.
- Questionnaire : Le feedback de nos clients nous intéresse. Bio26 lance un sondage lors de cette AG et les personnes présents sont invités de remplir le questionnaire. Le sondage est aussi disponible au magasin.

Lors des questions-réponses, les membres discutent sur la qualité des produits bio, l'utilisation de traitements dans le bio, la publicité pour attirer la clientèle (notamment par les réseaux sociaux, mais aussi par d'autres canaux), la provenance des clients et l'engagement de bénévoles.

Question : Quel est le point de vue des producteurs concernant Bio26 ? Réponse d'un producteur : Il est très content, Bio26 lui amène une meilleure visibilité. Il n'était pas encore présent à Fribourg, donc c'est un canal de vente supplémentaire. Cependant, il est compliqué de dégager du temps pour être présent dans le magasin. Il trouve beau que producteurs et consommateurs soient tous copropriétaires.

Ayant traité tous les points sur l'ordre du jour, le président remercie les membres de leur participation et les organisateurs de leur travail. Il remercie particulièrement l'équipe du magasin et du bistro pour leur grand engagement quotidien.

À 20 h 40, il close l'assemblée et invite les participants à l'apéritif.

Fribourg, le 21 août 2023

Le rédacteur du procès-verbal :



Jean-Marc Fries